


Informations de base	
<b>2009/2147(IMM)</b> IMM - Immunité des députés Demande de levée de l'immunité parlementaire de Viktor Uspaskich <b>Subject</b> 8.40.01.03 Immunité des députés	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>JURI</b> Affaires juridiques		RAPKAY Bernhard (S&D)	12/10/2009

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
02/09/2010	Vote en commission		Résumé
03/09/2010	Dépôt du rapport de la commission	<a href="#">A7-0244/2010</a>	
07/09/2010	Décision du Parlement	<a href="#">T7-0296/2010</a>	Résumé
07/09/2010	Résultat du vote au parlement		
07/09/2010	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2009/2147(IMM)
Type de procédure	IMM - Immunité des députés
Sous-type de procédure	Levée d'immunité
Base juridique	Règlement du Parlement EP 6
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/7/01264

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		<a href="#">A7-0244/2010</a>	03/09/2010	

Texte adopté du Parlement, lecture unique	<a href="#">T7-0296/2010</a>	07/09/2010	<a href="#">Résumé</a>
---	------------------------------	------------	------------------------

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	

## Demande de levée de l'immunité parlementaire de Viktor Uspaskich

2009/2147(IMM) - 07/09/2010 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de lever l'immunité de Viktor USPASKICH (ADLE, LT).

Ce dernier est en effet poursuivi pour une affaire de financement illicite de parti politique et d'autres infractions connexes dans le cadre de procédures pendantes au tribunal régional de Vilnius. Les délits présumés ont tous été commis entre 2004 et 2006, une époque au cours de laquelle M. Uspaskich n'était pas député au Parlement européen.

Sachant que les charges portées à l'encontre de M. Uspaskich ne se rapportent ni à des opinions ni à des votes exprimés dans l'exercice de ses fonctions de député européen, que les infractions dont il est accusé n'ont, par ailleurs, rien à voir avec ses activités de député européen, le Parlement **décide de lever l'immunité de Viktor Uspaskich.**